

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
6 Route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 20 janvier 2017.

Affaire suivi par : MLR
N/Réf. : 2017/01/20

Objet : Observations concernant le compte rendu d'inspection du 19 octobre 2016 réf 2381-2016/1-ISP/DENV

Monsieur le Directeur,

Suite à votre compte rendu d'inspection en date du 19 octobre 2016 réf 2381-2016/1-ISP/DENV, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous l'ensemble des réponses attendues.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Tony Rdger
Directeur Général Délégué



PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : 25 JAN. 2017										
	N°	3443									
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ											
COPIE											
OBSERVATIONS											

acteur de gestion
durable



CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

S.A.S. au capital de 95.000.000 F.CFP - RCS de Nouméa N° 88 B20299 - RIDET : 0202499

Siège social : Immeuble KONEVA - 3 rue Ernest Massoubre - Baie de l'Orphelinat - BP 179 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie - Tél. (687) 26.93.64 - Fax (687) 25.97.11

Point 3. Situation technique

1. Demandes formulées lors de la précédente visite de votre compte rendu d'inspection

Demandes	Délais	Etat au 19/10/16	Observations
Registre de suivi de la caractérisation mensuelle du biogaz	2 semaines	L'exploitant indique que ce suivi est réalisé chaque mois. Il est demandé à l'exploitant de transmettre les données de ce registre pour 2016 dans un délai de 2 semaines.	Registre transmis.
Transmission à l'inspection des installations classées du rapport d'auto surveillance du CET de Gadji	2 semaines	L'exploitant indique que le volume des lixiviats est suivi lors de vidanges de la cuve. Les lixiviats collectés dans la cuve de stockage dédiée au CET sont transvasés dans le bassin de stockage des lixiviats de l'ISD et il n'est pas réalisé d'analyse sur les lixiviats du CET. Le rapport doit être transmis à l'inspection des installations classées dans un délai de 2 semaines.	L'auto surveillance du CET comprend le suivi de la composition du lixiviat de l'ancien CET tous les 6 mois. Bulletins d'analyses premier semestre 2016 transmis.
Affichage de la liste des déchets acceptés à la déchetterie à l'entrée de la déchetterie ou de l'ISD	3 mois	L'affichage doit être mis en place dans un délai de 3 mois	Affichages bien en place à l'entrée du site et au niveau de la déchetterie.
Transmission à l'inspection des installations classées d'un mémoire sur l'état du CET	3 mois	Le mémoire de l'état doit être transmis à l'inspection des installations classées dans un délai de 3 mois.	Rapport d'étude à venir
Reconnexion du réseau biogaz à la torchère ou présenter à l'inspection des installations classées une étude de dimensionnement des gaz de fermentation actuels permettant de mettre en évidence qu'il n'est pas nécessaire de collecter et de traiter le biogaz émis par l'ancien centre d'enfouissement technique	3 mois	L'étude de dimensionnement doit être transmise à l'inspection dans un délai de 3 mois	Rapport d'étude à venir
Disposer d'un plan opérationnel de gestion des eaux de surface en cas d'évènement pluvieux intenses incompatibles avec le dimensionnement des ouvrages de gestion de l'eau.	6 mois	Le plan doit être transmis à l'inspection dans un délai de 3 mois.	Une procédure « alerte cyclonique » existe. Un complément sera éventuellement apporté pour prendre en compte le dimensionnement des ouvrages de rétention.



2. Point sur l'Arrêté de mise en demeure n° 3277-2015/ARR/DENV du 3 mars 2016

Demandes	Etat d'avancement à la date de visite 19/10/2016	Informations apportées par l'exploitant	Observations
Aménagement de la salle « poste de commandement opérationnel » dit PCO	En cours	La salle de réunion de l'ISD sera utilisée comme salle PCO. L'exploitant indique que l'aménagement consistera à la mise en place de panneaux pour la coordination des actions sur site en cas de crise. L'emplacement des réseaux reste à ajouter sur les panneaux avant édition. L'exploitant indique que la salle sera aménagée pour fin novembre.	L'aménagement de la salle PCO est en cours de finalisation.
Formation « coordinateurs incendie » destinées aux cadres intervenants sur l'ISD de Gadji	En cours	L'exploitant indique que la formation des cadres sera finalisée avant fin novembre.	La formation des cadres a débutée au cours du dernier semestre 2016 et doit se poursuivre début 2017.
Recrutement de pompiers d'entreprise disposant de la formation initiale de sapeur-pompier volontaire	En cours de finalisation	L'exploitant indique que l'ensemble des pompiers ont été sélectionnés. Ces pompiers volontaires seront formés à l'utilisation des moyens de lutte contre incendie sur le site de l'ISD. L'exploitant indique qu'actuellement il existe une problématique sur les heures de travail des pompiers volontaires avec la direction du travail. L'exploitant tiendra informée l'inspection des installations classées de l'avancée de la situation sous un délai de 2 semaines.	Le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires n'est plus d'actualité. Il serait fait recours à une société de gardiennage, les agents suivront une formation spécifique dans le cadre du PPI. Un plan de formation est en cours d'élaboration et sera transmis à la DENV avec échéancier des formations par niveau.
Mise en œuvre organisationnelle et fonctionnelle d'un binôme de pompiers en garde postée	En cours	L'exploitant indique qu'actuellement il y a toujours en place un binôme d'agent CSP formé à l'utilisation du véhicule de première intervention (VPI) et à la maîtrise du risque incendie sur site. Les rondes de surveillance sont notamment réalisées avec le VPI.	Le véhicule d'intervention est en service. Une formation et plusieurs exercices incendie ont déjà été réalisés avec le véhicule.
Aménagement d'une base vie pouvant accueillir une garde postée de deux pompiers pendant 24h	Non réalisé	L'exploitant indique qu'il est envisagé la mise en place d'un bungalow comme base vie pour les pompiers volontaire en poste pendant 24h. Cependant	

		il précise qu'aucun devis n'a pour l'instant été réalisé en ce sens. Il est demandé à l'exploitant de transmettre un état d'avancement de cette démarche avant le 1^{er} décembre 2016.	
Achat d'équipements de protection individuelle adaptés	Non réalisé	L'exploitant indique attendre la confirmation du recrutement des pompiers volontaires afin de réaliser une commande globale des équipements de protection individuelle pour l'ensemble des pompiers et agents d'exploitant CSP et des pompiers volontaire	L'achat des équipements de protection individuelle sera réalisé lorsque l'ensemble des agents auront été recrutés.
Finalisation des fiches réflexes	En cours de finalisation	Il est demandé à l'exploitant de finaliser l'ensemble des fiches réflexes avant le 1^{er} décembre 2016.	La CSP transmettra au fur et à mesure les fiches réflexe qui ont été validées et testées par un exercice.
Réception et mise en place des bâches souples réserves d'eau	En cours de finalisation	Les plateformes permettant la dépose des bâches souples sont terminées. La mise en place des bâches souple est prévue pour le courant de semaine de la visite d'inspection. L'exploitant précise qu'il est prévu d'utiliser de l'eau de pluie actuellement au fond de l'alvéole D2 (non exploitée actuellement et sans déchet) afin de remplir les bâches. Il est demandé à l'exploitant de transmettre à l'inspection des installations classées une photographie de chaque bâche souple une fois mise en place.	Les réserves souples sont toutes opérationnelles.
Formation des pompiers à l'utilisation du véhicule de première intervention selon un règlement de manœuvres internes.	En cours	L'exploitant indique que cela sera réalisé à l'arrivée des pompiers volontaires.	Le véhicule d'intervention est en service. Une formation et plusieurs exercices incendie ont déjà été réalisés avec le véhicule de première intervention.
Exercice grandeur nature avec les sapeurs-pompiers de Païta	Non réalisé	Il est demandé à l'exploitant de programmer cette intervention avant le 1^{er} décembre 2016.	Une réunion de coordination avec les pompiers de Païta a eu lieu sur site le 18 novembre 2016. Compte tenu de la disponibilité des pompiers, un exercice sera programmé premier semestre 2017.

Il est demandé à l'exploitant de transmettre le rapport de contrôle global des moyens de lutte contre l'incendie à l'inspection de l'installation classée sous un délai de 2 semaines.

La société CLPI a réalisé la vérification annuelle des équipements de protection incendie le 4 juillet 2016 (Rapport de vérification joint)

Il est demandé à l'exploitant de s'assurer que la révision des 2 RIA situés à côté des bureaux administratifs a bien été réalisée pour l'année en cours.

Voir ci-dessus

Il est demandé à l'exploitant de s'assurer de la vérification des 3 extincteurs sur roue 50kg sur la plateforme DRAINGOM.

Voir ci-dessus

Il est demandé à l'exploitant de s'assurer que les pistes pompiers extérieures soient maintenues en bon état et praticable à tout moment et évacuer les déchets verts après débroussaillage.

Un contrôle et un entretien périodiques des pistes pompiers sont réalisés.

3. Observations diverses ;

Déchèterie :

Cuve de stockage de gasoil :

Il est demandé à l'exploitant d'indiquer le débit de la distribution et de transmettre la fiche de données de sécurité du gasoil afin de permettre à l'inspection d'évaluer le régime de classement ICPE de cette activité.

Les caractéristiques de la borne de distribution sont les suivantes : pompe Tokheim Q110 débit 5 m3/h. La fiche de sécurité est jointe.

Benne verre :

Il est demandé à l'exploitant de remettre en place la benne à verre sur la plateforme de la déchetterie.

La benne a été déplacée.

Borne à huile :

Il est demandé à l'exploitant de nettoyer la paroi de la benne ayant été affectée par l'écoulement et de mettre en place un bac de rétention adapté au volume de la borne.

Le nettoyage de la borne a été réalisé. Une rétention supplémentaire sera installée devant la borne au niveau de la zone de déversement.



CET :

Portail d'accès :

Le portail d'accès a été réparé.

Cuve de stockage des lixiviats :

Il est rappelé à l'exploitant que la cuve doit être maintenue fermée à tout moment et que la cuve doit être vidangée. Un justificatif de la vidange de la cuve sera transmis à l'inspection des installations classées.

Ci-dessous le tableau de suivi des pompages et évacuations des lixiviats de l'ancien CET.

Date	Nb voyages	Volume (m3)
11/08/2016	3	15
04/10/2016	3	15
20/12/2016	4	20

Bassin de stockage des eaux de pluviales :

Il est demandé à l'exploitant de mettre en place immédiatement les actions nécessaires à l'arrêt du déversement dans le milieu naturel des eaux pluviales contenues dans le bassin en l'absence de réception d'analyses indiquant le respect des valeurs limites de rejet fixées dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter. Conformément à l'article 12 de l'arrêté d'autorisation de l'ISD, l'exploitant est tenu de transmettre un rapport d'incident à l'inspection des installations dans un délai de 15 jours indiquant les origines et causes de ce déversement, ses conséquences ainsi que les mesures prises afin d'y remédier et celles pour éviter qu'il se reproduise.

Les actions correctives ont été réalisées immédiatement (voir fiche d'incident) de manière à stopper l'écoulement. Une procédure de contrôle et de nettoyage périodique a été mise en place. Les résultats des analyses montrent que la qualité de l'eau du bassin est conforme pour un rejet (voir bulletin d'analyses ci-joint).

PLATEFORME DRAINGOM

Le béton entourant le caniveau s'est effrité et doit être réfectionné.

Les travaux seront réalisés.

POINT DE REJET RM22

Il est demandé à l'exploitant d'observer l'écoulement une fois que la vanne en sortie du bassin d'eau pluviale permettra l'arrêt de l'écoulement.

Suite aux mesures prises, l'écoulement a été stoppé.

